



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Hepatitis C

Question écrite n° 48024

Texte de la question

M. Gerard Boche attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les graves problemes rencontres par les personnes victimes de l'hepatite C par transfusion. Les decisions recentes de la Cour de cassation et du conseil d'Etat ne permettant pas, dans la plupart des cas, d'obtenir une indemnisation. Pour toutes ces raisons, il lui demande de constituer un fonds d'indemnisation en faveur des victimes de l'hepatite C par transfusion.

Données clés

Auteur : [M. Boche Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48024

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 651